

Le double crime Les Bordes-Eaux Puiseaux (Aube)

Complainte de MARLOT Eugène, Colporteur
(Air de "Fualdès")

1
Ecoutez, gens de la Champagne,
Des autres pays aussi,
L'épouvantable récit
De ces crimes abominables
Qui firent tressaillir bien haut
Tous des Bordes-Eaux-Puiseaux.

2
Pendant que tout le monde sommeille
Dans la nuit du 3 janvier,
Deux chenapans s'en sont allés
Assassiner, dans le réveil,
L'époux et l'épouse Baillet,
Tous les deux à coups de ranchet.

3
Je vais vous conter la trame
De ces terribles assassins.
Pour arriver à leurs fins
Et pour accomplir ce drame,
Ils entrèrent dans l'écurie
En faisant beaucoup de bruit.

4
En entendant ce vacarme
Le père Baillet se leva,
Puis alors il s'en alla
Pour aller voir ce qui se passe.
Mais aussitôt arrivé
Vite il fut assassiné.

5
Le vieillard ne se doutait guère
Qu'un infâme assassin
Du nom de Ferdinand Robin
Se trouvait là pour lui faire
En le voyant, cette canaille !
De terribles représailles.

6
Profitant de la nuit sombre,
Le scélérat, le bandit,
Qui, par le démon conduit,
Attendit Baillet dans l'ombre,
Et de trois coups de ranchet
Le pauvre homme il assomma.

7
Puis alors sa pauvre femme
Ne voyant pas revenir
Son homme qu'on venait d'occir'
Elle se leva à la hâte
Sans même pouvoir se douter
De c' qui venait de se passer.

8
L'assassin, rempli de rage,
Bondit comme un lion ;
Toujours avec son bâton
Il lui fracassa le crâne,
La pauvre femme aussitôt
Tomba aux pieds de son bourreau.

9
Aussitôt appelant son frère,
Le monstre recommença
Le double assassinat
En frappant avec une bêche,
Toujours à coups redoublés,
Les époux assassinés.

10
Puis, pénétrant dans la chambre,
Les deux frères sans raison
Pillèrent toute la maison.
Mais malgré leur insouciance
Ils furent bien attrapés
De trouver l'armoire fermée.

Société des Amateurs de Folklore et Arts Champenois

11

Mais pour ces bandits atroces
Rien ne peut les arrêter.
Malgré leur couteau cassé
Ils purent faire sauter la porte ;
Puis, après cette effraction,
Ils prirent tout dans la maison.

12

Puis, après leur double crime,
Ces bandits, ces assassins,
Prirent un différent chemin
Sans s'occuper de leurs victimes,
En rentrant chacun chez eux,
Ces tristes et infâmes gueux !

13

Mais voilà que leur beau-frère,
Domestique chez les Baillet,
Le nommé Victor Braley
Arrive. Mais ô misère !
Il découvrit le matin
Le crime de ces gredins.

14

Il fit prévenir la justice.
Et quelques instants après
La gendarmerie arrivait,
Accompagnée de la police,
Qui commencèrent l'instruction
Avec beaucoup de raison.

15

La police fit diligence,
Et le lieutenant Roser,
Trouvant un couteau cassé
Qu'était resté dans la chambre,
De suite avec son flair fin
Découvrit les assassins.

16

Les assassins, les deux frères,
Enfin firent des aveux.
Mais, se disputant entr' eux,
Le plus jeune crie : ô misère !
C'est mon frère, le gremlin !
Qui est le seul assassin.

17

Mais madame la Justice
Connaissant tous les desseins
De ces criminels vauriens
Saura bien rendre justice
A toute la population
Qui subit tant d'émotion.

Ce crime a été commis dans la nuit du 3 janvier 1891. Les époux Baillet tenaient une ferme au hameau des Bordes. Napoléon Baillet avait 78 ans et sa femme, Rosalie, était âgée de 77 ans. Le colporteur Eugène Marlot a fait imprimer sa plainte par l'imprimerie Paul Bage, 5 rue de la Trinité à Troyes.

Collectage Maurice Rousselot 1989
RFC 117

Le double crime

Air: Fualdès

Les Bordes Eaux Puisseaux (Aube)

Eugène Marlot

♩ 80

Violin 

E - cou - tez, gens de la Cham-pagn', Des au - tres pa - ys aus - si,

Vln. 

l'é-pou - van - ta - ble ré - cit De ces crim' a - bo - mi - na - bles Qui fir'

Vln. 

trés - sail - lir bien haut tous des Bor - des - Eaux - Pui - seaux.